

## Edito

### Election sénatoriale : une nouvelle donne...

**CE DIMANCHE** 25 septembre, les grands électeurs de l'Archipel ont choisi d'apporter la majorité de leurs suffrages à Karine CLAIREAUX, actuelle Maire de la ville de Saint-Pierre.

J'adresse donc au nouveau Sénateur de Saint-Pierre-et-Miquelon toutes mes félicitations pour son élection et je lui souhaite tous mes voeux de réussite dans l'exercice de ce mandat national.

Je désirerais également saluer ici Denis DETCHEVERRY, le Sénateur sortant, avec qui j'ai travaillé et combattu à Paris ces dernières années pour faire entendre la voix de l'Archipel, passant au-delà des clivages de nos familles politiques respectives qui auraient pourtant pu nous opposer, si nous n'avions eu tous deux comme unique ligne de conduite, la défense de l'intérêt général.

Je souhaite donc pouvoir poursuivre ce travail d'étroite collaboration entre parlementaires avec le nouveau Sénateur qui, je n'en doute pas, aura aussi à coeur de préserver cette unité décisive dans les discours et dans les actes pour soutenir notamment les dossiers des collectivités face aux instances parisiennes qui, trop souvent, se jouent de nos discordes locales.

Nous entrons dans une période qui s'annonce perturbée et très difficile aux niveaux international et national qui, malheureusement, ne manquera pas d'avoir des conséquences localement.

Aussi, à l'image de la création du Conseil des élus, que j'ai appelé de mes voeux dès mon élection, l'écoute à Paris des revendications de l'Archipel dépendra grandement dans l'avenir de la cohérence des discours, mais aussi de l'union des responsables socioprofessionnels et des élus locaux qui, au-delà des déclarations, doit se concrétiser enfin.

» **Annick GIRARDIN**

## Deux visiteurs de marque



Annick GIRARDIN et Paul GIACOBBI

**DEUX PERSONNALITÉS POLITIQUES**, l'une européenne, l'autre nationale, sont venues visiter nos îles en juin et juillet derniers, répondant à l'invitation du Député de l'Archipel.

Il s'agit pour le premier du Député Européen, représentant la section Atlantique, Patrice TIROLIEN. Du 24 au 29 juin, les différentes visites, réunions de travail et entretiens avec les élus locaux, les institutionnels et le monde économique, auront permis à l'eurodéputé de mieux appréhender les problématiques locales, mais également aux responsables locaux et socioprofessionnels de mieux comprendre la "machine" Europe, relativement complexe, et d'entrevoir également d'autres sources de financements auxquelles l'Archipel n'a pas encore souscrit.

Du 19 au 23 juillet, Annick GIRARDIN accueillait son collègue et ami, Député PRG de

Haute-Corse et Président du Conseil Exécutif de Corse, Paul GIACOBBI. En tant que Président du Groupe d'études sur les îles d'Amérique du Nord de l'Assemblée Nationale, Paul GIACOBBI s'est beaucoup investi et a "combattu" à Paris aux côtés du Député de l'Archipel pour convaincre le Gouvernement de revendiquer l'extension du plateau continental au large de Saint-Pierre-et-Miquelon. L'élu corse a lui aussi multiplié les visites et les rencontres avec les officiels et les acteurs économiques, mais le point d'orgue de son séjour fut, le 22 juillet, la conférence sur le dossier du plateau continental qu'avait souhaité organiser à la CACIMA Annick GIRARDIN. Animée par Walter ROEST (chef de mission IFREMER) pour le côté scientifique et Paul GIACOBBI pour le côté juridique, cette réunion d'information faisait suite à l'arrivée à Saint-Pierre de la mission scientifique de l'IFREMER sur le navire «Suroît» ●



Annick GIRARDIN, Patrice TIROLIEN et Thierry GAUTIER (chef de l'entreprise agricole "La ferme de l'ouest." à Miquelon-Langlade)

## SOMMAIRE

Edito P.1  
Deux visiteurs de marque P.1  
Réserve parlementaire P.1  
La mer... P.2  
Le Député sur tous les fronts P.3  
En images P.4

## Réserve parlementaire



**LE 25 AOÛT** dernier, Annick GIRARDIN est intervenue, à l'instar d'autres personnalités locales, au cours de la cérémonie d'inauguration du complexe sportif Louis QUEDINET, rendant ainsi hommage à la mémoire de l'ancien président du club de football de l'ASIA. Le Député apportera sa contribution à cette réalisation par le biais de la réserve parlementaire 2012\*.

## LES OPÉRATIONS FINANCÉES EN 2011

### Association du Club Nautique :

12 500€ pour l'acquisition et l'équipement d'un bateau de 8 mètres.

### Amicale des retraités de Miquelon :

4 000€ pour l'acquisition de matériel audio Hi-Fi.

**Société de Sauvetage en Mer :**  
19 500€ pour participer à l'acquisition d'une vedette de sauvetage.

### Association Arts'chipel :

14 000€ pour l'acquisition de matériel de sonorisation de spectacles ●

\*Toutes les demandes «Réserve Parlementaire» pour 2012 ont été transmises à l'Assemblée Nationale.

# LA MER - Un passé, mais surtout un avenir !

ANNICK GIRARDIN Y CROIT !

*Grâce aux outre-mers, la France bénéficie du deuxième domaine maritime mondial et Saint-Pierre-et-Miquelon contribue indéniablement à cette richesse nationale. La mer a été notre raison d'être, mais doit être aussi notre raison d'espérer en un redémarrage économique pour l'Archipel.*

## Mission scientifique IFREMER

**La France a toute légitimité pour revendiquer l'extension de son plateau continental au large de Saint-Pierre et Miquelon**



**C'EST CE QU'A CONFIRMÉ** Walter ROEST, le Chef de la mission scientifique de l'IFREMER aux parlementaires Annick GIRARDIN, Paul GIACOBBI et Denis DETCHEVERRY, dès son arrivée à Saint-Pierre sur le navire «Suroît» le 21 juillet dernier.

Nous avons tous en mémoire la mobilisation massive de la population de l'Archipel derrière ses élus et les membres du Collectif pour revendiquer l'extension du plateau continental au large de Saint-Pierre-et-Miquelon. Ce formidable élan collectif aura été décisif pour convaincre le Gouvernement français de déposer une lettre d'intention en ce sens auprès de l'ONU le 8 mai 2009. Nous avons franchi cet été une étape supplémentaire dans ce dossier, grâce aux premiers résultats positifs des relevés scientifiques effectués par l'IFREMER dans le cadre du programme EXTRAPLAC. Ce sont d'ailleurs ces



premiers éléments techniques encourageants, ainsi que nos droits en termes juridiques qui ont été respectivement développés par Walter ROEST et Paul GIACOBBI à la CACIMA le vendredi 22 juillet, devant un public attentif venu nombreux assister à cette réunion d'information à l'initiative, notamment, du Député de l'Archipel. Il faut maintenant que l'IFREMER affine les résultats de ces relevés afin que le Gouvernement français puisse monter et compléter le dossier qui servira de base argumentaire à la demande officielle de la France.

Comme elle l'a fait jusqu'à présent, Annick GIRARDIN restera très vigilante et très présente auprès du Gouvernement, afin que celui-ci honore son engagement et aille jusqu'au bout du processus. Rappelons que la France doit déposer son dossier auprès de la Commission du Plateau Continental d'ici 2013. Ce dépôt demeure indispensable et reste un préalable à tout engagement de discussion avec les Canadiens ●

## Crise de la filière Pêche

**Une nécessaire remise à plat**

**LE REGRETTABLE**, mais néanmoins prévisible, dépôt de bilan de la société "SPM Seafood" a secoué l'actualité ces derniers mois. Mais au-delà du fiasco économique et du drame humain, ce triste événement impacte et met en danger toute la filière pêche de l'Archipel.

Aussi, même si c'est un dossier qu'elle connaît bien pour avoir travaillé dessus dès son élection en 2007, Annick GIRARDIN a multiplié les rencontres au printemps dernier avec les acteurs du secteur (le Collectif des ex-salariés «Seafood», les marins-pêcheurs et les responsables SNPM et EDC pour Miquelon), afin de les écouter et de leur présenter sa vision de l'avenir, de la nécessité d'envisager l'exploitation de nouvelles espèces, mais surtout de réaliser au préalable un inventaire des ressources halieutiques dans notre zone. Annick GIRARDIN a insisté sur le fait que nous ne ferons pas l'économie d'une remise à plat en profondeur de cette filière pour la restructurer et la réorganiser dans sa globalité. C'est d'ailleurs la conclusion actée par tous, lors de la première séance de travail organisée par M. Alain BERGER (agroéconomiste, mandaté par le Premier Ministre afin de «proposer des mesures réalistes et adaptées à l'Archipel» pour la filière halieutique) qui réunissait le 30 juin dernier à la CACIMA tous les institutionnels et tous les acteurs du secteur. Finalement, rien de fondamentalement nouveau au cours de cette réunion, puisqu'Annick GIRARDIN avait défendu cette restructuration et émis bon nombre des pistes de réflexion retenues... il y a déjà 2 ans... que de temps perdu...

Mais c'est là le début d'un processus de remise en question salutaire, condition à toute tentative de redémarrage économique de la filière ●

# LE DÉPUTÉ - Sur tous les fronts

TRAVAIL LÉGISLATIF

## Accord commercial Union Européenne/Canada

Le Député présente son rapport devant la Commission des affaires européennes de l'Assemblée Nationale



**LE 8 MARS**, Annick GIRARDIN présentait son rapport sur le projet d'accord commercial Union Européenne/Canada devant la Commission des affaires européennes.

Fin 2009, le Député de l'Archipel avait été nommé rapporteur d'information sur ce dossier par le Président de la Commission, afin d'étudier les conséquences possibles pour l'Europe, mais surtout pour la France et ses territoires, de cet accord mené par la

Commission européenne à la demande, rappelons-le du Président SARKOZY. Annick GIRARDIN avait accepté cette mission, puisque cet accord commercial entre l'Europe et le Canada pourrait effectivement avoir des répercussions catastrophiques pour l'Archipel, notamment pour son positionnement comme "tête de pont" de l'Europe en Amérique du Nord.

Le rapport d'Annick GIRARDIN et ses résolutions ont été adoptés à la quasi-unanimité par la Commission des affaires étrangères, puisque seul le Député communiste Jacques DESALLANGRE s'est abstenu pour une question de principe, puisqu'il s'est déclaré contre ce type d'accord économique. ●

Le rapport et les détails des interventions sont consultables sur le blog du député : [www.annickgirardin.fr](http://www.annickgirardin.fr)

## Revalorisation des retraites

un premier pas, mais le travail n'est pas terminé

**PASSÉE PRATIQUEMENT INAPERÇUE**

en avril dernier, l'annonce de la revalorisation exceptionnelle des pensions de la CPS est effective. Il en résulte donc 4,5% de rattrapage pour les pensions de la CPS. Comme le soulignent les services de l'Etat, si l'on y ajoute les 2,1% de revalorisation supplémentaire qui viennent d'être appliqués au niveau national, y compris dans l'Archipel, nous arrivons à une revalorisation de 6,6% des retraites du régime général, versées dans l'Archipel par la CPS.

Si nous ne sommes toujours pas au niveau des 10% jugés légitimes et nécessaires par le Député, c'est que l'année 2005 (année de forte inflation) n'a pas été prise en compte dans le calcul du différentiel. Ceci est malheureusement le résultat des discussions de 2006 avec l'Etat, les élus de l'époque ayant manifestement manqué de vigilance sur ce dossier.

Les retraités de l'ENIM demeurent pour leur part encore en attente, alors que le principe de la revalorisation des pensions de l'ENIM a été inscrit dans la loi à la de-

mande du Député, tout comme la mise en place d'un système annuel et automatique de revalorisation spécifique des pensions dans l'Archipel.

Le travail continue donc et restera sans relâche jusqu'à ce que les instances parisiennes appliquent sur le terrain toutes les avancées obtenues dans la loi au bénéfice des retraités, de la CPS comme de l'ENIM.

## Rénovation des chambres d'hôtel

Un décret taillé sur mesure pour l'Archipel

**SAISIE PAR LES ACTEURS** de la filière touristique, Annick GIRARDIN avait entamé un travail avec le Gouvernement qui a abouti à l'adoption de son amendement lors de l'examen de la mission Outre-Mer du Budget 2011 de l'Etat, prévoyant que l'aide ne repose plus sur le classement dans l'Archipel et que sa mise en oeuvre soit gérée localement, et non à Paris. Le décret d'application du 24 mai 2011 met en place ce dispositif adapté à Saint-Pierre-et-Miquelon et permettra aux établissements locaux répondant aux critères de bénéficier d'une aide maximale de 7500€ par chambre ●

## Questions au Gouvernement



**FÉVRIER 2011**

Annick GIRARDIN est intervenue à deux reprises sur le dossier du handicap, notamment afin de tenter de débloquer la situation de la Maison Territoriale du Handicap, alors que localement, depuis la suppression des COTOREP, les personnes handicapées sont sans interlocuteur, sans prise en charge et livrées à elles-mêmes depuis maintenant deux ans et demi.

**MARS 2011**

Le 25 janvier 2011, Annick GIRARDIN saisissait par courrier une nouvelle fois Marie-Luce PENCHARD afin de l'alerter sur les conséquences néfastes qu'entraînerait une application sans adaptation à Saint-Pierre-et-Miquelon des modalités d'application du dispositif du "passeport mobilité étudiants". Insatisfaite du courrier en réponse du ministre, Annick GIRARDIN est remontée au créneau dans l'hémicycle pour renouveler au Gouvernement son profond désaccord.

**MAI 2011**

Le 25 mai, le Député interpellait la Ministre de l'Ecologie, du Développement durable, des Transports et du Logement sur le peu de détermination de la France à assumer sa vocation maritime. Les territoires ultramarins, comme Saint-Pierre-et-Miquelon, sont en attente d'une véritable "dynamique mer" qui pourrait dans un premier temps se concrétiser par un inventaire de nos richesses maritimes. Nous ne parlons pas ici que de la pêche traditionnelle (poissons ou de crustacés), mais aussi de bactéries marines, de plancton, d'algues ou encore d'aquaculture et d'énergie marine... Tout un ensemble de ressources qui pourraient ouvrir des perspectives de diversification et de développement à des professionnels de la mer qui localement se posent bien des questions sur leur avenir ●

# RENCONTRES - en images

RENCONTRER, DIALOGUER, ÉCHANGER... UNE PRIORITÉ POUR LE DÉPUTÉ

*Tout au long de l'année le Député essaie, autant que possible, de multiplier les rencontres avec ses concitoyens. Ce sont des moments privilégiés et de convivialité appréciés particulièrement de tous.*



**MARS 2011** : le Député reçoit à sa permanence la classe de CM2 de l'école Ste Croisine afin de travailler sur le projet de loi que devra présenter le député junior fin mai au 17ème Parlement des Enfants.



**MARS 2011** : rencontre avec le Comité de l'Amicale des retraités de Miquelon. Une occasion pour discuter de la vie et des projets de l'association, ainsi que de la condition de nos aînés sur l'île voisine.



**AVRIL 2011** : plus de 80 membres du Club de l'amitié se sont réunis pour partager un «coup d'thé» avec le Député et des membres de «Cap sur l'avenir», suivi de plusieurs tours de Bingo, le tout en chansons.



**MAI 2011** : après une semaine d'excursions et de visites à la découverte de Paris, notre Député Junior, Mathilde LEMALLIER, a été accueillie le 28 mai à l'Assemblée par Annick GIRARDIN pour la 17ème édition du Parlement des Enfants.



**JUIN 2011** : durant près de deux heures, Annick GIRARDIN a présenté le rôle d'un député français, son travail au quotidien et ses principaux combats pour l'Archipel aux élèves des classes de CM2 du Lycée Français de Chicago en visite sur nos îles.



**JUIN 2011** : «SPM Expo 2011», Annick GIRARDIN a eu le plaisir (et la fierté) de remettre le "Prix du Député" pour le pays ayant obtenu les meilleurs résultats de cette première compétition philatélique à... Saint-Pierre-et-Miquelon !



**JUILLET 2011** : comme l'été dernier, le Député et quelques membres de son mouvement politique « Cap sur l'Avenir » ont rendu visite aux pensionnaires de la maison de retraite de Saint-Pierre et leur ont offert un souper à base de homard concocté par le Chef de la Maison Églantine et son équipe en cuisine.



**JUILLET 2011** : à la suite du souper, Annick GIRARDIN avait commandé les services du toujours très apprécié accordéoniste chanteur Steve NORMANDIN. Grâce au talent de l'artiste québécois et à l'étendue incroyable de son répertoire de chansons françaises, les résidents ont pu reprendre en chœur les chansons de leur jeunesse.



**JUILLET 2011** : honorant une promesse qu'il avait faite au Député en Commission à l'Assemblée Nationale en novembre 2009, le Ministre de la Culture et de la Communication, Frédéric MITTERRAND, a visité l'Archipel fin juillet. Annick GIRARDIN a eu l'occasion de l'accompagner dans ses déplacements, notamment à Miquelon, Langlade et à l'Île aux Marins.

Lettre d'information éditée par Annick GIRARDIN, Député de Saint-Pierre-et-Miquelon. Permanence du député 7, rue René Autin - BP 4477 97500 SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

Impression : Echo des Caps - Saint-Pierre  
ne pas jeter sur la voie publique

**CONTACTER LE DÉPUTÉ**

Tél. 05 08 41 99 98 - Fax 05 08 41 99 97  
ecrire@annickgirardin.fr

Blog : [www.annickgirardin.fr](http://www.annickgirardin.fr)